78e ANNEE. — N° 104. VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1938.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....				1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....				2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....			3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....			6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

En attendant que le maître du Reich allemand ait fait connaître ce qu'il pense des nouvelles propositions à lui présentées par le gouvernement de Prague.

Que le maître du Reich ait cherché dans l'affaire des Sudètes le motif d'une « querelle d'Allemands », qu'il croit favorable à ses desseins, il n'est plus personne pour en douter. Justice, droit, liberté !... Quand ils sont prononcés par Hitler ou par ses sous-verges, ces mots prennent un accent de dérision macabre...

C'est une entreprise de domination qu'il poursuit et l'affaire des Sudètes n'en est qu'un épisode !

⁂

A qui cherche-t-il querelle ?

Suivant un ordre fixé dans son plan préétabli et d'après une méthode constante, mais qui sait s'adapter aux circonstances, il s'en prend successivement à tous ceux qui lui font obstacle... Qu'on le laisse passer en Tchécoslovaquie comme on l'a laissé passer en Rhénanie, puis en Autriche, et les autres auront ensuite leur tour. Il deviendra plus impérieux et plus arrogant à mesure qu'il deviendra plus fort.

Pour lui faire obstacle, il n'est pas nécessaire de s'armer, de se dresser contre lui, de prendre à son égard une position d'hostilité. Il suffit de se trouver sur la route qu'il a décidée de suivre et de ne pas accepter qu'il vous traite comme les pierres du chemin. Dès lors, on est coupable d'exister...

C'est le malheur qui est arrivé à l'Autriche. C'est le malheur qui survient à la nation tchécoslovaque. C'est le malheur qui en menace bien d'autres s'ils ne savent pas entendre l'avertissement... On verra bien si l'Europe accepte cette éventualité d'être mise en servitude.

⁂

Présentement, la Tchécoslovaquie a le tort impardonnable de se trouver sur la route qu'Hitler a décidé de suivre pour continuer cette « marche vers l'Est » dont l'achèvement triomphal ferait de l'Allemagne la maîtresse du Continent et de Berlin la capitale de l'Europe. Il s'agit pour le Führer de supprimer cet obstacle.

Et rien n'est amusant — s'il peut y avoir en cette affaire quelque chose d'amusant ! — comme l'indignation de la presse hitlérienne reprochant à l'Angleterre et à la France d'exciter la méchante Tchécoslovaquie contre la pauvre et douce Germanie. Un peu comme si le loup reprochait à quelqu'un d'exciter l'agneau contre lui !

Quand on a bien vu cela, on n'ajoute plus grande importadce au détail des négociations entreprises pour essayer de mettre d'accord les exigences d'Hitler et les propositions du gouvernement de Prague. On sait trop bien qu'il s'agit d'autre chose, on sait trop bien qu'Hitler ne cherche pas un accord et qu'il ne s'inclinera que lorsqu'il aura peur de passer outre...

S'il ne s'agissait que de satisfaire à de légitimes réclamations et d'assurer un juste statut légal aux populations allemandes habitant les Sudètes, les propositions de Prague combleraient leurs vœux. Elles sont aussi larges, aussi libérales que possible. Sauf à renoncer à ses droits essentiels, un Etat ne peut accorder davantage. Entre le sort des Allemands vivant en Tchécoslovaquie et celui des Allemands vivant dans leurs pays, aucune comparaison n'est possible. En Sudète, ils sont des citoyens libres ; en Allemagne, ils sont sous le joug d'Hitler. Et c'est un comble d'entendre ce tyran se présenter comme un libérateur.

⁂

Ce qui est presque aussi étonnant, c'est que les propositions des deux parties lui aient été officiellement soumises et qu'on ait admis qu'il a qualité pour intervenir ouvertement dans ce débat.

Cette intrusion, presque cette effraction, d'un pays dans les affaires intérieures d'un autre pays avec lequel il n'est pas en guerre a été pratiquement reconnue... C'est énorme.

Un peu comme si la France prétendait discuter avec le gouvernement de Bruxelles sur la question des langues ou sur la condition juridique et civile des populations wallones en Belgique !... Et qui nous dit qu'un jour Hitler n'élèvera pas la prétention de dicter au gouvernement fédéral de Berne les droits et prérogatives des Allemands suisses !...

⁂

En tout cas, ceci doit avoir, semble-t-il, pour effet une substitution de partenaires que lord Runciman a certainement prévue. Comme on ne peut laisser face à face le gouvernement de Berlin et celui de Prague, il faudra bien désormais que les négociations — s'il continue d'y avoir des négociations — se poursuivent directement entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne ou, si l'on veut, entre Hitler et lord Runciman.

Ce serait un « tournant » de l'affaire qui pourrait avoir des conséquences...

Emile LAPORTE.

o-o-o

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Un ami

Lorsque William Bullitt fut nommé ambassadeur à Paris en remplacement de M. I. Strauss, il déclara :

— Il est rare qu'un homme puisse dire que le rêve de sa jeunesse s'est réalisé. Et pourtant, c'est ce que je puis vous déclarer aujourd'hui avec la sincérité dont je suis capable à la veille de mon départ pour la France. Toute ma vie et déjà sur les bancs de l'école, ma plus grande ambition a toujours été de devenir un jour ambassadeur de mon pays à Paris.

Il poursuivait :

— Paris, me dit-il, est la ville au monde où je me sens le plus à l'aise. J'y ai passé une grande partie de ma vie. Il n'y a pas un coin des Champs-Elysées, des Tuileries ou du Bois que je ne connaisse pour y avoir joué au cerceau quand j'étais gosse. Plus tard j'ai fait de longs séjours à Paris et un peu partout en France presque chaque année. Mon père et ma mère parlaient toujours français à table et d'ailleurs ma famille — dont le nom originairement était Boulet — vient de Nîmes d'où elle a émigré pour l'Amérique, il y a environ trois cents ans.

⁂

M. William Bullit bavardait amicalement avec le maréchal Pétain. La conversation roulait, notamment, sur les qualités diverses de chacun des grands peuples européens. William Bullitt marquait beaucoup d'estime pour la France et les Français, mais... Il hésita un instant, par courtoisie :

— Mais ? interrogea en souriant le maréchal Pétain.

— Vous autres, Français, confessa l'ambassadeur, vous êtes de curieux personnages. Vous ne trouvez belles vos richesses que lorsqu'elles vous reviennent par l'intermédiaire de l'étranger. Vos modes, par exemple, quand elles vous sont retournées par l'Angleterre ; vos peintres, quand ils vous sont retournés par l'Amérique, vos vins par l'Espagne, et vos idées par l'Allemagne !

Pétain rit franchement, tout en acquiesçant.

⁂

L'ambassadeur américain est un grand familier de notre littérature. Ce sont nos prosateurs qu'il préfère et, parmi nos poètes un auteur qui correspond assez peu, cependant, à la mentalité que l'on prête généralement aux Américains : La Fontaine.

— La Fontaine ! dit M. Bullitt, il est le premier homme d'affaires de son temps, et il en remonte à Balzac. Il voisine souvent avec lui dans nos bibliothèques publiques.

Au Conseil national des mineurs

M. Pierre Vigne, secrétaire de la Fédération des travailleurs du sous-sol, interrogé sur la décision prise par le bureau fédéral, a déclaré :

« Depuis soixante ans, notre Fédération lutte pour l'indépendance du mouvement syndical ; depuis soixante ans ses dirigeants veillent à écarter tout ce qui concerne la politique pour se préoccuper uniquement des questions de défense sociale, professionnelle et corporative.

« Nous suivons la ligne de conduite que nous nous sommes tracée, conformément à cette tradition, lorsqu'aujourd'hui nous nous opposons à l'immixtion d'un parti politique quel qu'il soit du reste dans notre action syndicale. »

Informations

Concentration de navires anglais

Tandis que la France renforce sa couverture sur la frontière de l'Est, le gouvernement britannique prend des mesures de sécurité navale. Cinquante et un navires de la flotte métropolitaine vont se concentrer sur les côtes de l'Ecosse. On estime que la marine veut être prête à toute éventualité.

En même temps, les navires allemands vont poursuivre de leur côté une série de manœuvres dans le sud de la mer du Nord.

En Espagne

Cinq avions venant de Majorque ont bombardé le port d'Alicante.

Une bombe incendiaire a atteint le navire marchand anglais « Marvia », mettant le feu à la proue. Un chauffeur arabe, qui se trouvait sur le pont, a été tué. Le bateau brûle avec son chargement de blé.

Des bombes sont tombées également à l'intérieur de la ville, faisant onze blessés et détruisant trois édifices.

En Allemagne, on est... surpris !

L'agence officieuse allemande publie la note relative aux mesures militaires de précaution prises par le gouvernement français à la frontière de l'Est et l'a fait suivre du commentaire suivant :

« L'information sur les mesures prises par la France à notre frontière de l'Ouest est d'autant plus surprenante qu'on y parle en même temps d'une détente sensible de la situation générale.

« L'Allemagne n'a jamais contesté à personne le droit de faire ce qui lui paraît nécessaire à sa défense. Cette attitude vaut également pour la construction des fortifications de la ligne Maginot. »

Au Congrès de Nuremberg

Dans sa proclamation au Congrès de Nuremberg, Hitler, après avoir démenti la conclusion de tout pacte nouveau, s'est longuement étendu sur la situation économique du Reich.

« On peut, a-t-il dit, dès maintenant enterrer l'idée d'un blocus de l'Allemagne. » Hitler justifie, ensuite, sa politique d'autarcie, avant de dénoncer une fois de plus le danger de « la peste bolchevique et du microbe juif ».

Il a conclu en proclamant que le « Reich sera toujours dorénavant uniquement la Grande Allemagne ».

Dans les usines allemandes

Les industries de l'armement continuent à travailler à plein rendement. La plupart des usines travaillent sans interruption avec trois équipes de huit heures chacune. Certaines industries connexes connaissent également une période d'activité intense. Les fabriques de pansements, par exemple, déclarent qu'elles n'ont jamais eu autant à faire qu'actuellement. Elles parviennent à peine à satisfaire les commandes qui leur sont passées.

L'attitude de l'Italie

Depuis le début de la crise tchécoslovaque, l'Italie a manifestement évité de s'en mêler d'une façon directe. En fait, la question des Sudètes ne présente aucun intérêt concret pour l'Italie. L'affaire est purement germanique et tout laisse entendre que l'Allemagne n'a jamais désiré que le gouvernement italien s'en mêlât d'une facon active. Il semble d'ailleurs que depuis quelques semaines l'Italie évite de s'occuper ouvertement des problèmes de l'Europe centrale. Elle paraît attendre de voir la tournure que vont prendre les événements.

Le problème tchécoslovaque

Le président du Conseil, M. Milan Hodza, a préparé les propositions définitives du gouvernement tchécoslovaque, élaborées au cours du conseil de cabinet de lundi.

On estime généralement à Prague qu'étant donné l'importance des concessions faites par le gouvernement de Prague, l'hypothèse d'un refus de la part des Allemands des Sudètes est difficilement concevable.

En effet, le gouvernement a accepté presque complètement les huit points des revendications présentées par Conrad Henlein à Karlovy Vary.

Accord entre la Roumanie et la Russie

D'après des informations qui sont parvenues de Moscou de source autorisée, un accord est intervenu entre l'U.R.S.S. et la Roumanie au sujet de l'attitude de cette dernière en cas d'un conflit armé européen.

Le gouvernement roumain a accepté de laisser survoler son territoire par les avions soviétiques ; de même, les chemins de fer roumains se chargeraient de transporter par la Roumanie le matériel de guerre que l'U.R.S.S. enverrait en Tchécoslovaquie.

Violents incidents à Santiago-du-Chili

Un mouvement subversif vite réprimé a eu lieu lundi dans la capitale chilienne. Un groupe d'hommes s'est retranché dans les locaux de la caisse des assurances ouvrières qui se trouvent vis-à-vis le palais du gouvernement. Un autre groupe a pris d'assaut l'Université et s'y est barricadé. Les assaillants, faisant usage de leurs armes, ont tué un carabinier et en ont blessé plusieurs autres. Les deux édifices occupés ont été cernés par l'armée et les carabiniers. Le calme règne dans le reste de la capitale et dans tout le pays.

o-o-o

EN PEU DE MOTS...

— Le comte de Covadonga, fils aîné de l'ex-roi d'Espagne, victime d'un accident d'automobile à Miami, est décédé.

— Un incendie a détruit mardi matin la moitié de la ville de Himai Machi (Japon), centre de pêche important. Plus de cent personnes ont été tuées ou blessées.

— Une grève générale des mineurs australiens est prévue pour vendredi. Vingt-trois mille mineurs abandonneront le travail. Les grévistes réclament une amélioration des conditions de travail.

— Au tirage des Obligations Foncières 1879, le numéro 1.526.841 gagne 100.000 francs. Aux Foncières 1913 3 1/2 0/0, le numéro 855.544 est remboursé par 100.000 francs. Aux Obligations Foncières 1885, le numéro 792.177 gagne 100.000 francs.

NOS ÉCHOS

Nouveau monde.

Sur la route qui va de New-York à Boston, une luxueuse automobile s'arrête à un tournant d'où l'on a un magnifique panorama. Une Rolls-Royce arrive et s'arrête pour offrir son aide.

— Crevaison ? demande le chauffeur de la Rolls.

— Non, répond l'autre.

— Panne d'essence ?

— Non.

— Panne de moteur ?

— Non plus ; tout va bien.

— Mais alors, pourquoi vous arrêtez-vous ici ?

— Pour admirer le paysage.

Le conducteur de la Rolls presse sur son accélérateur et, dix minutes après, le poste de police le plus proche était informé qu'un fou se trouvait sur la route, à 32 kilomètres de Boston...

Une explication.

Dans un salon, dit littéraire, une jeune femme disait récemment à Bernard Shaw :

— On prétend, cher maître, que *l'Illiade* et *l'Odyssée* ne sont pas l'œuvre d'Homère. Certains disent même qu'Homère n'a jamais existé. Quelle est votre opinion à ce sujet ?

— Chère Madame, répondit gravement le célèbre ironiste, j'ai fait là-dessus des recherches personnelles. Homère a bien existé ; mais, effectivement, ce n'est pas lui qui a écrit *l'Illiade* et *l'Odyssée*. Ces deux poèmes sont l'œuvre d'un autre poète de la même époque qui s'appelait également Homère. D'où l'erreur et la confusion qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Des mots de Merle.

C'est Eugène Merle, qui vient de mourir, grand brasseur d'affaires difficiles et toujours habile à retomber sur les pattes de quelqu'un, à qui Gabriel B... disait un jour, devant un bilan au-dessous du médiocre :

— Les commanditaires se font prier. Il va falloir, mon cher patron, vivre avec ce que vous gagnez !

— Oh ! fit Merle avec superbe, je n'en suis pas encore là !

Point de vue.

Le politicien entrant furieux dans la salle de rédaction :

— Qu'est-ce que cela signifie : vous m'insultez, dans votre journal !

— Comment cela ? Nous avons inséré votre note annonçant votre démission de trésorier de la ville telle que vous nous l'avez donnée.

— Oui, mais vous l'avez placée sous la rubrique : « Améliorations publiques ».

Pourquoi pleurer.

Henri et Roger voyagent de compagnie sur un vieux rafiot secoué par une terrible tempête. Ils se réfugient sous le grand mât. Mais voici que le bateau se met à couler à pic, et, alors qu'il allait disparaître dans les flots, Henri se met à pleurer :

— Pourquoi pleures-tu ? lui demande son compagnon avec étonnement. Après tout, ce bateau ne t'appartenait pas.

Médisance.

Un habitant de la ville est réveillé par une sonnerie de clairon appelant les pompiers. Il ouvre sa fenêtre et s'informe :

— Où est le feu ?

— Chez le laitier !

— Alors, je suis tranquille... L'eau n'est pas loin.

Et il se recouche.

Equitation.

Un nouveau riche fait de l'équitation. Au manège, il tourne sur son cheval. Mais, au fur et à mesure que le cheval accélère, le cavalier glisse de plus en plus bas, jusqu'à se trouver tout près de la queue. Il s'écrie alors :

— Donnez-moi un autre cheval. Celui-ci est terminé !

Bonne riposte.

Un paysan dit à son voisin incrédule :

— J'ai vu hier une machine merveilleuse : on y jette du foin et il en sort du lait.

— Voilà une belle invention ! Et où l'as-tu vue ?

— Dans ton étable.

Un bon conseil.

— Le jeu est une terrible passion. Un jour on gagne, le jour suivant on perd tout !

— Vous n'avez qu'à jouer tous les deux jours !

Au cirque.

Le gros monsieur. — Oh ! pardon, j'ai marché sur votre pied, je crois, Madame ?

La dame. — Oui, à moins que ce soit un des éléphants !

LE LISEUR.

La Rentrée de M. de MONZIE

Nous empruntons à l'importante revue financière et économique, « Commentaires », *l'article suivant qui résume bien l'opinion exprimée par l'ensemble de la presse parisienne :*

⁂

C'est à « Rêverie », un coin délicieux de St-Céré que M. de Monzie appela un jour « sa bastide », que M. Daladier a, par téléphone, sollicité le député du Lot pour qu'il acceptât le portefeuille des Travaux publics. Ceux qui connaissent M. de Monzie savent que les honneurs ministériels n'ont plus beaucoup d'attraits pour lui. Ministre, il l'a été tant de fois et à peu près dans tous les compartiments ! Il sait que les hommes comme lui s'y ruinent, en argent et en santé, et qu'ils y laissent aussi un peu de leur réputation, car la portée de leurs initiatives n'est pas toujours comprise.

Mais comment refuser quand l'appel est une sorte de S.O.S. et que l'intérêt du pays est en jeu ? Déjà une fois, en 1926, un Président du Conseil réveilla M. de Monzie en pleine nuit pour lui demander de prendre le portefeuille des Finances. La proposition n'était guère alléchante, la Caisse du Trésor était vide et la spéculation internationale dansait autour du franc une sarabande macabre.

— Je vois ce que c'est, dit M. de Monzie, vous avez besoin d'un pompier de service. C'est bien : allons-y.

Et flanqué de son ami M. Jules Guiraud, le même qui devait devenir directeur de la Loterie, sous-gouverneur de la « Banque de France » et Président de la B.N.C.I., M. de Monzie se mit tout de suite au travail, sans même prendre le soin d'achever sa toilette. On sait la suite, c'est-à-dire l'accueil que fit la Chambre à l'homme qui osait dire toute la vérité au lieu de jouer les prestidigitateurs.

— Mon pauvre Jules, encore une illusion qui s'en va ! dit M. de Monzie en quittant le Palais-Bourbon au bras de son collaborateur.

— Passe encore pour les illusions, répliqua, un peu amer, M. Jules Guiraud ; mais j'avais un parapluie quand vous m'avez embarqué sur votre galère et maintenant je ne le retrouve plus.

M. de Monzie a dû revivre tous ces souvenirs, dimanche, tandis que le Président du Conseil faisait appel à son concours. Encore une fois, il s'est senti « le pompier de service » dont les circonstances imposaient le rappel. Et comme en 1926, il a consenti, sans se préoccuper de ce qui pourrait suivre, sans songer même au surmenage qu'il va imposer à sa pauvre jambe, encore incomplètement remise d'un douloureux accident.

Ministre des Travaux publics, M. de Monzie va connaître une tâche lourde et délicate. On s'agite chez les dockers, et M. de Monzie, qui fut ministre de la Marine Marchande et fondateur de la « Ligue Navale », n'ignore pas la puissance explosive de ces milieux. Mais ces milieux aussi le connaissent et savent l'affectueuse sollicitude qu'il leur a toujours portée. Les dirigeants du syndicalisme l'ont également apprécié, même quand il résistait à certaines de leurs pressions. De son côté, le monde du patronat a pu constater que si M. de Monzie ne s'offusquait d'aucune audace, son réalisme le maintenait toujours dans les limites de ce qui est logique et humain. On peut donc espérer que la voix de la raison, portée par un homme d'un tel prestige, sera entendue d'un côté comme de l'autre et qu'on verra très vite la fin d'un irritant conflit.

Mais d'autres problèmes, non moins graves, vont également solliciter l'attention du nouveau ministre, notamment celui des chemins de fer, dont le déficit trouble dangereusement notre équilibre budgétaire. Ce problème, ce n'est pas d'aujourd'hui que M. de Monzie en connaît toute l'ampleur et toute la complexité. Ses articles parus dans « Le Capital », ses initiatives locales pour la coordination de la route et du rail, son influence sur les hautes intelligences qui dirigent nos industries ferroviaires, tout porte à croire qu'on a mis au poste de pilotage l'homme le plus apte à saisir les causes véritables du malaise actuel et à en rechercher les remèdes.

Sans méconnaître les grandes qualités de travail et l'habileté de M. Frossard, ministre démissionnaire, on peut dire que le Cabinet actuel ne perd rien au change et que M. Daladier a joué de bonheur en dénouant pareillement une crise qui pouvait lui être fatale. Ce n'est pas seulement notre opinion, c'est aussi celle de tous ceux qui évoluent dans l'axe des Travaux publics.

Chronique du Lot

CAMIONNAGE RURAL ET URBAIN

L' « Officiel » du 2 septembre publie un décret relatif à la coordination des transports.

De ces dispositions il résulte qu'en matière de camionnage rural le carnet de bord n'est plus exigé. (Transports publics, c'est-à-dire effectués pour une tierce personne à titre onéreux, dans certaines zones, avec des véhicules de moins de 3 tonnes 500 de charge utile).

Par contre, toute personne exécutant un transport de ce genre est tenue de faire une déclaration à la préfecture. Un récipissé provisoire lui sera délivré, récipissé qui tiendra lieu de titre de transport vis-à-vis des services de contrôle et de la gendarmerie.

La fixation définitive des zones prévues par les instructions, et dont il est question ci-dessus, interviendra ultérieurement.

Il est à noter que le récipissé provisoire n'aura pas pour effet de créer un droit quelconque pour les intéressés. La situation de chacun d'entre eux, au regard de la coordination, ne sera définitivement fixée qu'après la détermination définitive des zones. Il pourra en résulter alors, soit une augmentation, soit une restriction de leurs droits. Mais il reste entendu que, pour le moment, les intéressés continueront à pouvoir transporter les produits agricoles aux gares et marchés où ils avaient l'habitude de les transporter.

D'autre part, les instructions prévoient que les communes sont réparties en communes urbaines et en communes rurales, selon le chiffre de la population agglomérée du chef-lieu.

Planteurs de tabacs du Lot et de l'Aveyron

Une réunion des délégués des Syndicats de Planteurs de tabac du Lot et de l'Aveyron aura lieu le dimanche 18 septembre 1938, à 10 heures du matin, dans une des salles de la Mairie de Cahors.

Ordre du jour : Allocution du Président. Désignation : 1° des candidats suppléants à la Commission paritaire ; 2° des candidats experts ; 3° des candidats au Conseil d'administration de la Caisse d'assurances.

Questions diverses.

Conférence sur la lutte contre les gelées en arboriculture fruitière

De la direction des Services agricoles :

Les producteurs de fruits et les producteurs de chasselas sont invités à assister à une conférence qui sera donnée le dimanche 18 septembre 1938 à 10 heures (*heure légale*) à la Maison de l'Agriculture par M. Serruau, Ingénieur du Centre d'Information du mazout sur l'utilisation du mazout pour la protection des vergers et des cultures de chasselas contre les gelées de printemps, au moyen de réchauds.

Pour favoriser le tourisme

Les Président et Président adjoint de l'Union routière de France ont fait une démarche auprès du ministre des finances pour attirer son attention sur l'intérêt évident qu'il y aurait à inclure l'abrogation des mesures majorant le prix de l'essence parmi les dégrèvements envisagés pour stimuler l'activité économique du pays.

Cette abrogation serait d'autant plus profitable à notre activité industrielle et commerciale que le tourisme peut profiter actuellement d'une conjoncture monétaire favorable à l'étranger.

Démission de Conseillers municipaux

A la suite de la réunion du Conseil municipal de la commune de Frontenac, au cours de laquelle ont été discutées des questions relatives aux divers tracés d'un chemin vicinal et une proposition d'emprunt de 15.000 francs présentée par le maire, trois conseillers municipaux sur sept présents à la séance, ont adressé leur démission à M. le Préfet du Lot.

Pour la cité sanitaire de Clairvivre

Par décret, M. Frenel, trésorier général de la Fédération nationale des blessés du poumon et des chirurgicaux, est autorisé à organiser une loterie au capital de 3 millions de francs représenté par 1.500.000 billets à 2 francs dont le bénéfice sera affecté au fonctionnement de la Cité Sanitaire de Clairvivre (Dordogne) et des dispensaires d'hygiène sociale.

Empoisonnement de ruisseaux

Ces jours derniers, les eaux du ruisseau qui passe dans la commune de Maxou ont été empoisonnées. Une grande quantité de poissons a été détruite.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie.

Postes

M. Ferron, facteur-receveur à Neuvelle-lès-La-Charité (Haute-Saône), est nommé, en la même qualité, à Lissac-et-Mouret (Lot).

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 10
DIMANCHE 11 (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)

Line NORO, Charles VANEL

DANS

La Flamme

d'après la pièce célèbre de Charles Méré

EN COMPLEMENT :

LE DRAME DU TERMINUS

A Luzech

Fête de nuit sans pareille

C'est ce soir, jeudi, qu'aura lieu à Luzech la « *féerique nuit* ». Tout le monde le sait. D'après nos renseignements, de même que jamais l'on n'aura vu semblable « feu d'artifice », jamais non plus l'on n'aura vu tant de monde aux fêtes de Luzech. Aussi bien n'avons-nous pour but en publiant cet article adressé plus spécialement aux cadurciens, que d'informer le public que des services d'autocars pour se rendre à Luzech sont organisés par tous les garagistes de Cahors. Les départs se feront à partir de 19 heures. On fera bien de se munir de billets d'entrée, soit auprès des transporteurs, soit au kiosque à journaux Ludo. La fête commencera à 22 h. 30, mais à partir de 21 heures la soirée artistique offerte par l'Orphéon de Cahors se déroulera sur les berges du Lot.

En cas de pluie, la fête aura lieu le lendemain, vendredi, aux mêmes heures.

Les magistrats du Midi sous la Monarchie de Juillet

Notre distingué compatriote, M. Henry Puget, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, professeur à l'Ecole des Sciences politiques, vient de publier une fort intéressante étude sur « les Magistrats du Midi sous la Monarchie de Juillet ».

Dans cette étude, il dépeint l'aménagement et la vie du service public de la Justice de 1830 à 1848, et fait apparaître les conditions d'existence, les préoccupations, les tendances de toute une catégorie sociale, notamment de certains hommes qui ont eu un rôle dans notre Midi, sous le règne du Roi Citoyen.

Cette remarquable étude obtiendra, certainement, un succès mérité. Nous adressons à M. Henry Puget nos bien vives félicitations.

LOTERIE NATIONALE

La 9e tranche de la Loterie Nationale dite « Tranche des vins de France » a été tirée mardi soir, à 21 heures, à Beaune Voici les résultats :

Le numéro 634.438 gagne 5 millions de francs.

Les numéros suivants gagnent chacun un million de francs : 1.208.741, 993.022, 372.920, 780.465.

Les numéros suivants gagnent chacun 500.000 francs : 729.910, 896.255, 1.073.889, 487.176, 714.070, 006.045.

Les numéros finissant par 58.047 gagnent 100.000 francs.

Les numéros finissant par 61.307 gagnent 80.000 francs.

Les numéros finissant par 03.770 gagnent 80.000 francs.

Les numéros finissant par 59.611 gagnent 50.000 francs.

Les numéros finissant par 31.413 gagnent 50.000 francs.

Les numéros finissant par 7.816 gagnent 20.000 francs.

Les numéros finissant par 9.890 gagnent 20.000 francs.

Les numéros finissant par 8.276 gagnent 20.000 francs.

Les numéros finissant par 4.237 gagnent 20.000 francs.

Les numéros finissant par 121 gagnent 10.000 francs.

Les numéros finissant par 939 gagnent 5.000 francs.

Les numéros finissant par 79 gagnent 1.000 francs.

Les numéros finissant par 05 gagnent 220 francs.

Les numéros finissant par 89 gagnent 220 francs.

Les numéros finissant par 4 gagnent 110 francs.

Déclarations d'Association

L' « Officiel » publie les déclarations d'associations suivantes :

« La Fraternelle Nadillac-le-Roc, Société de chasse ».

But : réserve de chasse, repeuplement du gibier, destruction des nuisibles.

Siège : mairie du Roc (Lot).

⁂

« Caisse des Congés payés du Lot section transport) ».

But : Service d'indemnité congés payés.

Siège : Chambre de commerce à Cahors.

⁂

« Association des chasseurs du Vigan Lot) ».

But : protection, repeuplement du gibier ; répression de braconnage.

Siège : Mairie du Vigan (Lot).

EDEN

JEUDI, SAMEDI
et DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)

L'Argent

d'après le célèbre roman d'Emile ZOLA

AVEC

Pierre-Richard WILLM, Vera KORÈNE
Marcel ANDRÉ et Olga TCHICOWA

EN COMPLEMENT :

LA PRISON DE ST-CLOTHAIRE

Comédie avec

André BERLEY et Milly MATHIS

CAHORS

L'exposition de Cahors

Exposition agricole, industrielle et commerciale à Cahors du 14 au 18 septembre 1938

Il est rappelé aux agriculteurs qu'à l'occasion de la Grande Exposition qui doit se tenir à Cahors du 14 au 18 septembre un concours agricole départemental d'animaux reproducteurs, de produits agricoles, de machines agricoles, d'instruments agricoles d'aviculture et de petits métiers familiaux aura lieu dans l'enceinte de l'Exposition.

Les animaux reproducteurs sont répartis en quatre classes : 1re classe : Espèce bovine comportant pour les taureaux des prix variant de 80 à 350 francs, pour les vaches plusieurs prix également de 80 à 150 francs. — 2e classe : Espèce porcine qui se verra attribuer plusieurs prix de 50 à 100 francs. — 3e classe : Espèce ovine où les béliers (antenais et adultes) et les brebis par lots de 5 têtes au moins (antenaises et adultes) pourront recevoir des prix variant de 30 à 100 fr. — 4e classe : Animaux de basse-cour, comportant 6 sections : coqs et poules, dindons, oies, canards, pintades, pigeons, lapins dotées chacune de prix allant de 8 à 15 francs.

Les animaux reproducteurs devront être rendus sur le lieu du concours (allées Fénelon) le samedi 17 septembre avant 9 heures (heure nouvelle).

Les produits agricoles, horticoles, maraîchers seront classés en 3 sections :

1re section : raisins de table, raisins de cuve, fruits de saison, pruneaux. Les beaux chasselas dorés des coteaux du Quercy (cantons de Montcuq et de Castelnau) feront l'admiration de tous les visiteurs. 2e section : produits de grande culture, produits maraîchers, etc. 3e section : vins et eaux-de-vie.

Une somme de 500 fr., des médailles et des diplômes seront mis à la disposition du jury pour récompenser les lauréats.

Une exposition de machines agricoles, viticoles et vinicoles avec le concours des constructeurs du département et celui des dépositaires et représentants, réunira toute la mécanique moderne pouvant intéresser les agriculteurs ; toutes explications leur seront fournies gracieusement par les exposants.

Le matériel d'apiculture et d'aviculture, ruches, couveuses, éleveuses, sera également présenté et les lauréats seront récompensés, une somme de 300 fr., des médailles et des diplômes étant mis à la disposition du jury.

Enfin une exposition de métiers familiaux et objets provenant des petits métiers familiaux fera connaître et encourager ces métiers, les lauréats recevront des prix en argent, des médailles et des diplômes.

Les machines et instruments agricoles, le matériel d'apiculture, d'aviculture, les produits commerciaux et industriels devront être rendus sur le lieu du concours le mercredi 14 septembre, avant midi.

Les produits agricoles, horticoles et maraîchers devront être installés sur le lieu du concours le vendredi 16 septembre, avant midi.

Agriculteurs, éleveurs, producteurs envoyez votre demande de participation sans retard, n'attendez pas d'apporter vos produits pour vous faire inscrire.

Les déclarations des exposants seront reçues jusqu'au 13 courant inclus, dernier délai.

⁂

A l'occasion de l'Exposition Agricole, Commerciale, Industrielle qui aura lieu du 14 au 19 septembre 1938 à Cahors, la Société Nationale des Chemins de fer français, délivrera les 17 et 18 septembre pour Cahors au départ de toutes les gares situées sur les sections de ligne de Brive, Capdenac, Montauban et Monsempron-Libos à Cahors des billets spéciaux d'aller et retour en 3e classe, à demi-tarif, valables uniformément jusqu'au 18 septembre, à 24 heures, sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

Au Stade Lucien-Desprats

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Conseil municipal a adopté le projet relatif à la construction des tribunes au stade Lucien-Desprats.

L'exécution de ces travaux à été confiée à M. Ordy, entrepreneur, pour une somme de 100.000 francs.

Les tribunes contiendront 400 places assises et seront construites en ciment armé.

Tombée sous une charrette

Mme Marie Balayssac, de Cornac, marchait à côté de sa charrette conduite par un âne, lorsqu'elle eut la robe accrochée par une roue.

Mme Balayssac tomba, mais une roue de la charrette lui passa sur la jambe droite qui fut assez gravement contusionnée.

Contributions indirectes

La médaille d'honneur des Contributions indirectes a été décernée à MM. Jardel, contrôleur principal à Cahors, et Terret, contrôleur principal, receveur à St-Céré.

Nous adressons à MM. Jardel et Terret nos sincères félicitations.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que Mme et M. Bagnères, substitut du Procureur de la République, à Lyon, viennent d'être les heureux parents d'une mignonne fillette, née à Cahors, qui a été prénommée Marie-Odile.

Nous adressons nos compliments au papa et aux grands-parents, Mme et M. Bonnefous, greffier en chef du tribunal civil de Cahors et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. François Rouquet, décédé à Cahors, à l'âge de 72 ans.

La levée du corps a eu lieu mercredi matin à 8 heures, rue des Cadourques, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies. Le corps a été transporté et inhumé à Verfeil-Seye (Tarn-et-Garonne).

Nous adressons à Mme François Rouquet, à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

Accident

Le jeune Georges Martory, d'Anglars-Lacapelle, conduisait un char à bœufs en le tenant par le timon. Tout à coup, il glissa et tomba, mais, en même temps, le timon tomba également et atteignit le jeune Martory qui fut assez gravement contusionné au côté droit.

Collision d'autos

Une auto conduite par M. Victor Floirac, demeurant à Frayssinet, est entrée en collision avec l'auto conduite par M. Bruot, agent militaire, demeurant à Héricourt (Meuse).

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts sont assez importants.

Renversé par une auto

Une auto, conduite par M. Léon Lacroix, teinturier à Salon (Bouches-du-Rhône), a heurté, près de Payrac, un passant qui a été légèrement blessé à la tête.

Tombé d'un camion

M. Robert Ducourroy, 24 ans, chauffeur à Cahors, était monté sur un camion pour en effectuer le déchargement. Tout à coup, il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée.

Dans la chute, il a été assez sérieusement contusionné. Trois semaines d'incapacité de travail.

Collision de bicyclettes

Deux cyclistes, Belibens et Andrieux, entrèrent en collision près de Montamel. Tous deux furent précipités sur la route et se firent de graves contusions.

Transportés à l'hôpital de Cahors, des soins leur furent prodigués. L'état de M. Andrieux est sans gravité, mais il n'en est pas de même pour M. Belibens qui avait une fracture du crâne. Il a dû subir l'opération du trépan, qui fut pratiquée par M. le docteur Rougier.

Chute de bicyclette

Par suite de la rupture d'un frein à sa bicyclette, un cycliste, M. Plissonnier, qui se rendait à St-Géry, est tombé sur la route et a été contusionné à une épaule assez fortement.

Qui l'a trouvée ?

Il a été perdu mercredi une montre-bracelet. Prière à la personne qui l'a trouvée de la remettre au Bureau du Journal ou au Commissariat de police.

Les Sports

CHALLENGE D'ATHLÉTISME

Le Challenge d'athlétisme, organisé par le Stade Cadurcien, a obtenu un vif succès. Les Sociétés sportives de Figeac, Saint-Céré, Souillac, etc., y ont pris part.

Voici les résultats :

100 mètres plat : 1er Gratias (Saint-Céré) ; 2e Aubert (Figeac) ; 3e Noël (Figeac).

200 mètres plat : 1er Miallet (Saint-Céré) ; 2e Aubert (Figeac) ; 3e Nivet (Cahors).

400 mètres plat : 1er Salesses (Figeac) ; 2e Robert (Souillac) ; 3e Noël (Figeac).

800 mètres : 1er Lallemand (Figeac) ; 2e Rebaud (Saint-Céré) ; 3e Mazelier (Cahors).

1.500 mètres : 1er Rebaud (Saint-Céré) ; 2e Roubet (Figeac) ; 3e Flaujac (Figeac).

Lancement du poids : 1er Tardieu (Cahors) ; 2e Broquin (Figeac) ; 3e Gibrat (Figeac).

Lancement du disque : 1er Tardieu (Cahors) ; 2e Coudert (Cahors) ; 3e Broquin (Figeac).

Lancement du javelot : 1er Ricard (Cahors) ; 2e Miallet (Saint-Céré) ; 3e Baillagou (Cahors).

Saut en hauteur : 1er Charvet (Cahors) ; 2e Bertin (Cahors) ; 3e Deschamps.

Saut en longueur : 1er Cappoux (Saint-Céré) ; 2e Ricard (Cahors) ; 3e Dajean (Cahors).

Saut à la perche : 1er Charvet (Cahors) ; 2e Richard (Cahors) et Combes (Figeac).

Le classement pour la Coupe « Salers » s'établit ainsi :

1er Stade Cadurcien, 27 points 1/2 ;
2e G.S. Figeacois, 22 points 1/2 ;
3e U. S. Saint-Céré, 19 points ;
4e U. S. Souillac, 3 points.

Vol de bijoux

Mme Daydier, domiciliée à Paris, en villégiature à Aynac, a porté plainte pour vol de bijoux.

Mme Daydier constata mardi qu'une boîte contenant des bijoux d'une valeur de 6.000 francs environ, et qu'elle avait placée sur la cheminée de sa chambre, avait disparu.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Trouvailles

Il a été trouvé un bracelet par M. Rougier ; un porte-monnaie contenant une certaine somme, par M. Calvet ; une fourrure d'enfant, par Mme Barreau.

Amicale Bouliste des Badernes

Tous les membres de l'amicale sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu le vendredi 9 septembre, à 21 heures, au siège social, café de la Bourse.

Ordre du jour : Organisation du Fanion. Questions diverses. Présence indispensable.

Contravention

Pour divagation de son chien, dans une chasse réservée, procès-verbal a été dressé à M. Albert D..., de Pescadoires.

Double contravention

Pour avoir abandonné son cheval attelé à une charrette dans le faubourg Labarre, un propriétaire, demeurant à Bellevue, s'est vu dresser contravention par l'agent Lafon.

En outre, pour défaut de plaque d'identité à la charrette, une seconde contravention lui a été dressée.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Concours agricole. — Un concours de bovins et d'ovins et une exposition-concours de chasselas et fruits divers auront lieu le dimanche 25 septembre prochain. Voici le programme du concours de bovins et d'ovins (Champ de Foire) :

1re classe. — Espèce bovine : races garonnaise, limousine et du Quercy : 1re section. — Mâles. I. Taureaux d'un an au moins et ayant au plus 2 dents de remplacement : 1er prix : 120 fr., 2e prix : 100 fr., 3e prix : 80 fr., 4e prix : 60 fr., 5e prix : 50 fr. — II. Taureaux ayant plus de 2 dents de remplacement : 1er prix : 150 fr., 2e prix : 120 fr., 3e prix : 100 fr., 4e prix : 80 fr. — 2e section. — Femelles. I. Génisses d'un an et au-dessus ayant au moins 2 dents de remplacement : 1er prix : 100 fr., 2e prix : 80 fr., 3e prix : 60 fr., 4e prix : 40 fr. — II. Génisses ayant 4 dents de remplacement pleines et jeunes vaches portant les coins pleines ou suitées : 1er prix : 120 fr., 2e prix : 100 fr., 3e prix : 80 fr., 4e prix : 60 fr. — III. Vaches pleines ou suitées ayant plus de 4 dents de remplacement : 1er prix : 120 fr., 2e prix : 100 fr., 3e prix : 80 fr., 4e prix : 60 fr., 5e prix : 50 fr. — IV. Vaches isolées : 1er prix : 60 fr., 2e prix : 50 fr., 3e prix : 40 fr., 4e prix : 30 fr.

2e classe. — Espèce ovine. 1re section : Béliers : 1er prix : 80 fr. ; 2e prix : 70 fr., 3e prix : 60 fr., 4e prix : 50 fr., 5e prix : 40 fr., 6e prix : 30 fr. — 2e section : Brebis (Lots de 5 têtes) : 1er prix : 80 fr., 2e prix : 60 fr., 3e prix : 50 fr., 4e prix : 40 fr. — 3e classe. — Instruments agricoles. Diplômes et médailles. Les petits constructeurs ou inventeurs de la région pourront recevoir des primes en argent.

Voici le programme de l'exposition-concours de chasselas et fruits divers (couverts de la rue Joffre à la rue Clémenceau. — Place Gambetta).

Les fruits seront présentés dans des emballages soignés et étiquetés. Diplômes, médailles et prix en argent s'élevant à mille francs.

Les déclarations des exposants doivent être faites à la mairie de Castelnau-Montratier. Elles seront reçues jusqu'au jeudi 22 septembre, délai de rigueur. Les animaux, chasselas, fruits divers, etc... devront être à 8 h. 30 (légale), le dimanche 25 septembre sur les lieux du concours.

Un banquet agricole aura lieu à 12 h. 30 le jour du concours. (Se faire inscrire à la Mairie de Castelnau, Secrétariat, avant le jeudi 22 septembre. Prix du banquet : 25 francs).

A 16 heures, à la Mairie (Salle du Conseil municipal), proclamation des résultats du concours.

Concerts et bals de jour et de nuit place Gambetta.

Les Junies

Société de chasse. — A la récente réunion, le Président donna lecture du compte rendu de l'assemblée générale de la Fédération.

Il est ensuite décidé de s'affilier à la section pêche dont le but est l'obtention d'alevins destinés au repeuplement des ruisseaux du Lot et la défense des intérêts des pêcheurs.

Bien que l'assurance-chasse ne soit pas encore rendue obligatoire une dizaine de membres se sont fait inscrire pour garantir les risques qu'ils pourraient occasionner aux tiers.

De l'avis unanime, la réserve actuelle étant trop étendue la partie de cette dernière située entre la route du Ségala et celle du Causse du Merlis sera ouverte à compter du 11 septembre courant.

Dans le but de protéger les écrevisses les propriétaires riverains du ruisseau de la Masse seront convoqués à la prochaine assemblée générale en vue de la constitution d'une équipe particulière de surveillance confiée à des gardes spéciaux.

Lalbenque

Justes réclamations. — Nous nous faisons l'écho de certaines récriminations de la commune de Lalbenque :

1° Notre unique horloge du bourg, installée au clocher de l'église paroissiale, ne fonctionne plus depuis deux mois. Cela cause un grand vide dans la vie journalière lalbenquoise. Nous nous élevons vivement contre certains bruits tendancieux, mettant au compte de la majorité gouvernementale de St-Hilaire, la volonté de s'opposer à la mise en état de marche de notre horloge.

2° Le chemin de traverse de Lalbenque-ville à la gare de Lalbenque, très usagé, est en ce moment dans un état impraticable. Une simple visite des lieux suffit à s'en convaincre. A certains endroits, les ronces et haies s'entrecroisent. Il faut marcher à la file indienne et se préserver la figure. Il y a danger à pratiquer ce chemin la nuit. Au changement d'heure, ceux qui ne pourront attendre le départ de l'autobus et qui feront le chemin à pied, en utilisant la traverse, ne seront pas prudents.

Nous espérons que nos pouvoirs publics, dûment alertés, feront le nécessaire. Un journalier, avec ciseaux de haies, dans deux journées, rendra ce chemin praticable aux piétons.

Limogne

Grande représentation artistique. — Répondant à la demande formulée par nos commerçants dans leur réunion de juin à la mairie, *l'Estélo de Bessou* donnera dans notre vaste salle de fêtes une grande représentation artistique dont le succès est assuré. Les trente artistes qui composent la troupe conquirent toutes les sympathies lors de leurs premières séances en mai dernier ; il en sera de même dimanche prochain.

Depuis plusieurs jours, les membres de notre société musicale « la Fraternelle » travaillent de leur mieux à décorer la salle et embellir la scène. Leur bon goût et leur dévouement désintéressé nous assurent un cadre des plus appropriés.

En raison de l'affluence prévue, tant de Limogne que des communes voisines, nous recommandons à nos amis de retenir leurs places à l'avance en installant dès dimanche matin des chaises marquées à leur nom aux endroits préférés de la salle.

Par autorisation préfectorale, les cafés, restaurants, débits, etc., resteront ouverts jusqu'à deux heures du matin dans la nuit du 11 au 12 septembre. Les amateurs du réveillon traditionnel pourront à leur aise satisfaire leur palais.

N'hésitez pas à venir à Limogne le 11 septembre, à 21 heures, faire une provision de gaieté puisée au génie méconnu de notre langue du Ségala.

Hommes, dames, enfants, messieurs et paysans, chacun emportera le meilleur souvenir de cette représentation dont le programme abondant, choisi, varié, est susceptible de ravir les plus exigeants.

Prougramme de la Reprezentacieu de « l'Estélo de Bessou » à Limounho lou dimanche 11 de septembre 1938 à 21 auros :

1° « Bélo Sant Jan s'aprocho », cor de Léon Froment ; « La Grando de Prades » sous la direction de R. Raynal du conservatoire de Toulouse. 2° « La quatreto », danso ; « L'aigo dé rozo », danso. 3° « Rouziès », dims soun répertoire ; « Cabrié, dims soun répertori ; « Charles Mouly » dims soun répertori ; 4° « Bourréiro de l'Estélo », polka picado; 5° « Moulino d'un coq éro », drame en quatre actes, en vers de Calelhou et Seguret, entracte ; 6° « Abal, abal, al founs del prat » cor de Louis Debrons ; 7° « L'Escloupéto », danso ; « La Crouzado », danso ; 8° « Lous Cantaires », dims lour répertori ; 9° « La mountanhardo » danso ; « La tournéjairo », danso ; 10° « Lou Ministèri à Cabussat », coumédio par H. Mouly ; 11° « La Coupo Santo » cor final.

Luzech

Concert. — Programme du concert du 9 septembre, place du Canal, à 17 heures : 1. *Le Drapeau Français* marche (Frédérix). 2. *Cache-Cache*, scherzetto (Andrieu). 3. *La Vivandière*, fantaisie (Godard). 4. *Chant Druidique*, poème symphonique (Villette). 5. *Marche Russe* (Ganne). — *Le Directeur :* F. CAUSSÉ.

Syndicat de chasseurs et propriétaires. — L'assemblée générale du syndicat a eu lieu dimanche soir à la mairie de Luzech. La présidence en avait été offerte à M. Pébeyre, le sympathique et dévoué président de la Fédération du Lot. Nombreux furent les chasseurs qui assistèrent à cette réunion amicale pour discuter des intérêts de la société et d'une façon plus générale de tout ce qui touche à la chasse.

A l'unanimité le bureau sortant fut maintenu et les comptes du trésorier approuvés. Puis on passa à la discussion de l'ordre du jour.

La principale décision fut l'interdiction absolue de chasser dans « l'Isle » avant la levée des récoltes. A cet effet un modèle de contrat, que tous les propriétaires seront appelés à signer, fut établi grâce à la compétence de M. Pébeyre.

Après épuisement des questions figurant à l'ordre du jour, le président de la Fédération du Lot félicita les dirigeants de la société de Luzech et remit à M. Baraffite une superbe plaquette d'argent offerte par le Ministre de l'Agriculture pour les services rendus par ce dévoué président à la cause de la chasse.

On but le champagne et la réunion

se termina dans la gaîté et la camaraderie.

De telles manifestations montrent que les chasseurs sont décidés à s'unir et à mettre l'intérêt de la chasse au-dessus des petites querelles personnelles.

Albas

Obsèques d'un enfant. — Lundi matin ont eu lieu les obsèques de la petite Anne-Marie, la dernière née de Mme et de M. André de Montpezat, propriétaire au Cayrou, décédée dans sa troisième année.

Ce sont les jeunes filles et les enfants de la localité qui, portant fleurs et couronnes, ont rendu les honneurs funèbres suivis d'une très grande affluence de parents et d'amis.

A toutes les marques de sympathie qu'ont reçues Mme et M. de Montpezat ainsi que la grand'mère, Mme la Générale Keller qui était présente en l'absence de son mari, commandant l'armée du Levant, nous tenons à ajouter pour toute la famille nos bien sincères condoléances.

Un hommage à Gustave Guiches. — La Diane du Quercy en tournée touristique sur la « Route du Vin de Cahors » eut la délicate pensée de venir s'incliner devant le buste de notre distingué compatriote Gustave Guiches.

Ils furent reçu à Albas par Mme Guiches et Mlle Guiches en villégiature au pays et par M. Salinié, maire d'Albas, M. Pierre Couaillac, secrétaire de la mairie et par Ernest Lafon.

M. le Commandant Bargues conduisait la caravane touristique qui alla s'incliner devant le monument en déposant un bouquet. Là furent évoqués quelques attachants souvenirs sur l'éminent homme de Lettres quercynois et on rendit une fois de plus hommage à tous ceux qui prirent l'initiative de perpétuer sa mémoire.

La Diane du Quercy visita Albas et ce qui reste du château des Evêques. Un apéritif d'honneur fut offert à ceux qui étaient venus si spontanément excursionner dans notre belle vallée du Lot. M. le Commandant Bargues d'une séduisante cordialité sut en mots charmants remercier Albas de son vibrant accueil et Albas à son tour lui marqua toute sa reconnaissance de l'avoir compris dans son programme d'excursions.

Montcuq

Ecole Pigier. — Nous apprenons avec un vif plaisir que notre gracieuse compatriote, Germaine Miquel, élève de l'école Pigier, vient d'obtenir le diplôme de lingerie.

Nous adressons toutes nos félicitations à la jeune lauréate.

Réunion de la société de chasse de Lebreil. — Les membres de la « St-Hubert club Lebreilois » se sont réunis à la mairie de Lebreil dimanche dernier 4 septembre. Les cotisations pour l'année 1938-1939 ont été payées et seront envoyées au trésorier de la Fédération départementale.

Diverses questions intéressant la chasse ont été traitées : surveillance plus active de la réserve, interdiction du furetage sur le territoire de la commune, nomination d'un deuxième garde pour assurer le respect rigoureux de l'article 17 des statuts interdisant la chasse aux étrangers et de l'article 10 interdisant la chasse dans les vignes et dans les champs pourvus de leurs récoltes.

Les sociétaires pourront, comme précédemment, recevoir occasionnellement un parent ou un ami sous réserve qu'ils soient porteurs d'une carte à souche portant le sceau de la société, la date, la signature du président. Les gardes y veilleront.

Lebreil

La réunion de la Société de chasse. — Les membres du « St-Hubert-Club lebreilais » se sont réunis le 4 septembre, au siège social (mairie de Lebreil).

Les cotisations pour l'année 1938-39 ont été payées et seront envoyées au trésorier de la Fédération départementale.

Diverses questions intéressant la chasse ont été traitées : surveillance plus active de la réserve ; interdiction du furetage sur le territoire de la commune. La nomination d'un 2e garde a été décidée de manière à faire respecter rigoureusement l'art. 17 des statuts interdisant la chasse aux étrangers, de même que l'art. 10 interdisant la chasse dans les vignes et dans les champs pourvus de leurs récoltes.

Duravel

« *La Diane du Quercy* ». — Ainsi qu'il avait été officiellement annoncé, la Société la « Diane du Quercy » visitait notre localité et s'émerveillait de la beauté de notre belle église romane décrite par M. Rey, notre distingué maire qui leur en faisait connaître le style, les origines des corps saints qui y sont renfermés ; montré la crypte souterraine ; en un mot donné tous les détails caractéristiques de notre monument religieux.

Un déjeuner de 25 couverts, présidé par M. Rey, avait lieu à 13 heures à l'Hôtel Daymard Hector, déjeuner succulent et réussi en tous points servi sur une table artistement fleurie et décorée, et où tous les convives pouvaient se voir et converser avec humour et gaîté, et cela pour la somme de 20 fr., service compris.

Qu'on juge par le menu du prix avantageux, raisonnable (qui avait été convenu) par ces temps de vie chère et qui est traduit, car il était édité en patois pour lui donner le plus de sel et d'attrait :

Jambon du pays — Saucisson de Duravel — Melon de Prayssac — Radis — Gratons et pâtés quercynois — Poissons du Lot, — Haricots au beurre — Pommes frites — Dindes truffées, rôties — Salade — Fruits assortis — Pâtés tourtière de la mémé — Café arrosé rhum et armagnac. — Vins : Bon Cahors, blanc, Bourgogne vieux — Champagne offert par M. le Maire.

Au dessert, un acrostiche dédié à la Diane a été lu et offert à son Président, M. le Commandant Bargues, par Mme T..., qu'un ban a remerciée.

M. Rey dans une allocution amicale, distinguée, sentimentale, a adressé ses remerciements au Président et à ses membres pour leur venue à Duravel, leur a dit sa joie de les accueillir.

M. le Commandant Bargues a exprimé à M. le Maire le plaisir qu'il éprouvait lui aussi à se trouver au milieu de la sympathique assemblée qui lui témoignait tant de sentiments amicaux.

Il a remercié Mme et M. Miquel de toute la peine qu'ils avaient prise pour mener à bien la réussite de cette randonnée dans notre cité, de la bonne organisation qu'ils y avaient apportée, de la réception offerte chez Mlle Frézals, à l'apéritif à toute la société, le Vatel qui les avait si bien traités, en un mot, tous ceux qui avaient contribué à la bonne exécution des différents actes de cette journée et tous les membres présents.

La visite au château de Bonaguil, toujours sous la conduite de M. Rey, et avec ses explications à l'appui, a clôturé cette journée si agréable pour toute la caravane, qui se rendait à Luzech, à Prayssac et le lendemain aux fêtes de Cahors.

Perception. — Le public est informé que, par suite de la continuation du congé annuel du percepteur, le bureau sera fermé pendant les périodes suivantes : 1° du 5 au 8 septembre inclus ; 2° du 26 au 29 septembre inclus ; 3° du 3 au 6 octobre inclus.

St-Géry

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Louis Gasc, employé à la Cie du P.-O. à Saint-Clair (Lot), avec Mlle Juliette Sans, fille de M. Sans, ancien instituteur à Saint-Géry.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Vers

Fête locale. — La fête votive de Vers aura lieu les samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 septembre courant. Elle s'annonce cette année comme devant être particulièrement brillante.

Le comité s'est assuré le concours d'un orchestre jazz de choix, et a élaboré un programme que nous donnerons prochainement.

Cadurciens, jeunes et vieux des communes voisines, rendez-vous à Vers, le dimanche 18 septembre.

Arrondissement de Figeac

Figeac

A la Gare. — Nous apprenons la nomination au grade de facteur intérimaire avec résidence à Figeac, de M. Mignot. Tous nos souhaits de bienvenue.

Notariat. — Nous apprenons que Me Bernié, notaire, vient de céder son étude à Me Chadel, de St-Flour. Tous nos souhaits de bienvenue.

Abattage du mois d'août. — Pendant le mois d'août, il a été abattu 1.014 bestiaux, représentant 34.220 kilos de viande dont 12.708 kilos expédiés et 21.1512 kilos consommés en ville.

Comme nos lecteurs pourront le constater la population figeacoise n'est pas composée que de végétariens.

Tombola du salon des artistes Amis du Quercy. — Les organisateurs de l'exposition de peinture de 1938 à l'Hôtel de la Monnaie ont déjà songé aux modalités d'une tombola assurée du plus grand succès.

En effet, les lots seront constitués par des œuvres d'art du groupe des Amis du Quercy.

Nous donnerons prochainement tous détails intéressants sur cette tombola en préparation.

A la perception. — M. René Olivier, commis à la perception de notre ville, vient d'être élevé sur place à la classe supérieure de son grade.

Pour cet avancement, nous lui adressons nos cordiales félicitations.

Athlétisme. — Le Groupe sportif figeacois organise pour le dimanche 11 septembre une grande réunion d'athlétisme, au cours de laquelle sera mis en compétition un magnifique challenge offert par Figeac-Quina.

D'ores et déjà de nombreuses sociétés ont promis leurs concours à cette manifestation qui est appelée à un très beau succès.

Saint-Céré, Cahors, Brive, Périgueux, Capdenac, Aurillac et Rodez seront présents à Londieu, avec leurs meilleurs athlètes.

Retenez bien cette date du 11 septembre au Stade de Londieu.

Etat civil du mois d'août. — Naissances : Goutereau Jean, avenue Julien-Bailly ; Lavergne Pierre, rue du Calvaire ; Hermet Pierre, rue Gambetta ; Flavier Marie-Claire ; Gannac André, rue de Colomb ; Ringeval Michèle, rue de Colomb ; Venriès Marie, rue Anatole-France ; Joannedis Georges, rue d'Aujou ; Nastorg Cyprien, à la Cassagnole.

Mariages : Lacoste Louis-François et Lascoux Marie-Angèle ; Andrieu Gabriel-Marius-Gustave et Broussal Jeanne-Marie.

Décès : Renault Alphonse-François, 46 ans, avenue Clemenceau ; Pourpuech Antonin, 84 ans, faubourg d'Aujou ; Dreuilles Louise-Jeanne, 41 ans, rue de la République ; Vaysse Alphonse-Pierre, 77 ans, boulevard Wilson ; Cavalié Rosalie, dite Marie, 87 ans, faubourg d'Aujou ; Cariteau Antoine, 75 ans, faubourg d'Aujou ; Pezet Félix, 83 ans, faubourg d'Aujou ; Gonzalès Isabelle, 51 ans, à Puy-de-Corn ; Vacher Adrienne-Alexandrine, 59 ans, rue Seguier ; Cardoso João-Albino, 38 ans, faubourg d'Aujou ; Brives Marie-Marthe-Alexandrine, 70 ans, boulevard Wilson ; Issaly Céline, 78 ans, à Puy-de-Corn ; Cypière, 48 ans, à Beurre ; Teuillée Marie-Magdeleine, 82 ans, faubourg d'Aujou ; Griffouls Jeanne, 93 ans, faubourg d'Aujou ; Frézals Jean-Jules-Eugène, 86 ans, Allées Victor-Hugo ; de Turenne d'Aynac Marie-Josephe-Françoise-Louise, 62 ans, avenue de Paris.

Spectacles. — *Au Family-Ciné :* Samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée Family-Ciné présente : *Prends la route*, avec Pills et Tabet, Caudette May, Jeanne Loury, Milly Mathis, Colette Darfeuil, Monette Dinay et Alerme. Attractions mondiales.

Bagnac

Foire de septembre. — La foire a été importante. Voici les cours : gros bœufs de travail, de 5.000 à 6.000 fr. ; bœufs d'attelage moins gras, de 4.000 à 5.000 fr. ; taurillons, de 3.000 à 4.000 francs ; bouvillons, peu nombreux par suite de la fièvre aphteuse régnant dans le Cantal, de 1.500 à 2.500 fr. ; vaches, de 2.500 à 4.000 francs, le tout la paire.

Veaux de boucherie, en hausse de 7 à 8 fr. le kilo ; porcs gras, en grande hausse, de 440 à 460 fr. les 50 kilos ; porcelets, grande hausse, 200 à 220 fr. à partir de deux mois et au-dessus selon âge et qualité.

Moutons, de 160 à 200 fr., selon grosseur et qualité.

Au marché : poules vieilles, 5 fr. 50 ; poulets, 6 fr. ; canards, 5 fr. ; lapins, 3 fr. ; beurre, 9 fr. le demi-kilo ; pigeons, 10 à 12 fr. la paire ; œufs, 6 fr. 50 la douzaine.

Raisins, 1 fr. 50 ; haricots à écosser, 1 fr. 50 ; champignons, 2 fr., le tout le demi-kilo. Poires, 1 fr. le demi-kilo. Melons, de 1,50 à 2 fr. 50 l'un, selon grosseur.

Latronquière

Le prix du lait augmente. — Les laitiers viennent de nous gratifier d'une augmentation de 30 centimes par litre de lait.

Vu la pénurie des fourrages et le prix jusqu'ici assez bas du lait, les producteurs avaient quelque raison de réviser leur prix de vente, mais, à notre avis, ils devraient se contenter d'une majoration de 20 centimes par litre.

Espédaillac

Fête locale. — Les préparatifs de la fête locale qui aura lieu les 10, 11 et 12 courants, se poursuivent activement.

Le programme, que nous avons déjà publié, promet d'être intéressant. Le bal de jour et de nuit, d'ordinaire très animé, ne manquera pas d'attirer toute la jeunesse des environs. A 21 heures sera tiré un brillant feu d'artifice.

La tombola aura lieu lundi après-midi. Les lots, très nombreux et importants, sont exposés à l'atelier de Mme Louis Pons, modiste.

Un chaleureux accueil est réservé aux visiteurs qui voudront bien se rendre dans notre petite cité ces jours-là.

Les vipères. — Ces jours-ci, M. A. Cazelles a tué un vipère, portant 12 vipereaux et M. Cyprien Delfau en a tué une autre qui portait 15 vipereaux.

Saint-Céré

Etat civil d'août. — Naissances : Bernard-Jean-Gabriel Fréjeac, avenue des Tuileries ; Marie-Christiane-Yvette Da Silva, quai du Puits-de-Larrige ; Marie-Madeleine-Thérèse Sirieys, rue de la République ; André-Bernard-Jean Lamouroux, boulevard Carnot ; Claude-Géraud-Marie Cruèghe, rue de la République ; Georges-Emile Brunie, quai des Récollets.

Mariage : Alain Biassette, électricien, avec Anne-Marie Gauzin, sans profession.

Décès : Emile-Casimir Courveille, 67 ans, rue Faidherbe ; Henry Lavernhe, 84 ans, avenue du Docteur-Roux ; Huguette-Marie Boris, 3 mois, chemin de Souilhol ; Delphine Verdié, 94 ans, veuve de Jean Grelet, aux Tuileries ; Marie Bennet, 75 ans, ménagère, veuve de Joseph Camperos, domicilié à Gramat (Lot), avenue du Docteur-Roux ; Marie Ruscassie, 72 ans, veuve de Jean Laval, rue du Pont-d'Hercule ; Irène Marche, 36 ans, épouse de Maxime Lebas, domicilié à Biars (Lot), avenue du Docteur-Roux.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Epaves de la rue. — Objets trouvés : un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent, par Mme Clavel, aubergiste, avenue Cavaignac ; une chambre à air pour auto, par Mme Laval Léonie, à Campagnac-Gourdon ; un trousseau de clés, par M. Marty, instituteur à Milhac, de passage à Gourdon ; un imperméable, par Mme Taillade, avenue Cavaignac ; un porte-monnaie contenant une petite somme, par les jeunes Josette et Claude Lafarge, rue Danglars.

Gramat

Soirée artistique. — Dimanche 4 septembre a eu lieu la soirée artistique organisée par M. G. Bouas, directeur de la Lyre gramatoise et de l'Union musicale de Saint-Céré. Un nombreux public assistait à cette soirée qui a obtenu le plus vif succès.

Les membres de la Société de musique dirigée par M. Bouas et de l'Union musicale de Saint-Céré ont exécuté, de façon parfaite, des morceaux de choix.

En outre, M. Mario Cahuzac, de l'Opéra de la Monnaie de Bruxelles, des artistes et excellents chanteurs se sont fait entendre et ont été longuement applaudis.

Nos félicitations à tous et à M. Bouas, organisateur de cette belle soirée.

Caniac

Notre fête du 11 septembre. — Comme tous les ans, la jeunesse de notre commune organise sa fête annuelle. Le Comité a fait appel cette année au célèbre jazz Gaston Rougier, de Cahors, et nul doute que nombreux seront les visiteurs à Caniac, les 10, 11 et 12 septembre. En plus des bals et illuminations, le Comité a prévu, pour le lundi à 10 heures, une course cycliste communale.

Le meilleur accueil est réservé à tous.

Reilhaguet

Fête votive. — La fête votive de la commune de Reilhaguet sera célébrée samedi 10, dimanche 11 septembre. De nombreuses attractions sont réservées aux visiteurs qui ne manqueront pas de venir nombreux à notre fête votive.

Souillac

Foire. — Au foirail : bœufs de travail, de 180 à 210 fr. ; bœufs de boucherie, de 200 à 230 fr. ; vaches, de 100 à 200 fr. ; veaux, de 300 à 450 fr., le tout les 50 kilos ; bouvillons, de 3.000 à 3.500 fr. la paire ; moutons et brebis, de 200 à 240 fr. la pièce ; agneaux, de 150 à 200 fr. la pièce ; porcs, de 300 à 450 fr. les 50 kilos.

Au marché : poules, de 6 à 6 fr. 25 ; poulets de grains, de 7 à 7 fr. 50 ; lapins, de 3 à 3 fr. 50 ; canards de 6 à 6 fr. 25 ; dindes, de 6 à 6 fr. 25 ; dindes femelles, de 6,50 à 7 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons gros, de 14 à 15 francs ; petits pigeons, de 7 à 8 fr. le tout la paire ; œufs, de 6,50 à 7 fr. ; fromages, de 3,50 à 4 fr. la douzaine.

Perdreaux, 14 fr. la pièce.

Pêches, de 1 à 5 fr. ; poires, de 0,50 à 1 fr. 50, le tout la douzaine ; choux, de 0,25 à 2 fr. ; melons, de 0,25 à 3 fr. ; salades, de 0,25 à 1 fr., le tout la pièce ; carottes, de 0,75 à 1 fr. ; navets, de 0,50 à 1 fr. ; poireaux, 1 fr., le tout le paquet ; cèleris, 2,50 à 3 fr. ; ails, de 3 à 4 fr. le paquet de 14 têtes ; oignons, de 1,50 à 2 fr. le demi-kilo.

Etat civil du mois d'août. — Naissances : André-Paul Tardieu, place de la Halle ; Anne-Rose-Marie Couly, place Saint-Martin ; Marcel Fenet, rue du Pont ; Jeanne-Madeleine-Aimée Darnis, quartier des Comères.

Mariages : Raoul-Edmond Prévot, pâtissier, et Mlle Gabrielle-Suzanne Fontès, domiciliés à Souillac ; Maurice-Robert Ladoux, représentant de commerce, domicilié à Saint-Julien-Lampon (Dordogne), avec Mlle Renée Pottier, corsetière, domiciliée à Souillac.

Vayrac

Grandes fêtes. — Notre fête annuelle, organisée et dirigée par les soins d'un comité aura lieu cette année les 24, 25 et 26 septembre.

Le programme de ces belles journées, où les nombreuses distractions prévues, sont en harmonie avec les décors, comporte en outre certaines attractions sensationnelles dont l'ensemble ne manquera pas d'attirer de nombreux visiteurs et de leur donner toute satisfaction. Une grande course cycliste aura lieu dans l'après-midi du lundi 26. Le comité réserve à tous le meilleur accueil.

Petites annonces économiques

A VENDRE Propriété située Cabessut, à 1 km. 500 de Cahors, comprenant grande maison d'habitation, bâtiments divers d'exploitation, grange, terre labourable, cour, jardin, le tout d'un seul tenant. Cuves, charrettes. Prix intéressant. S'adresser à Mlle Clary et M. Combebias, Cabessut.

A PROXIMITÉ du Marché, à louer **Magasin** avec cave. S'adresser : 8, rue J.-B.-Delpech.

ON DEMANDE une bonne, sérieuses références, chez M. Calmette, 12, quai Ségur, Cahors. Se présenter le matin.

ON DEMANDE jeune personne présentant bien pour tenir un stand à l'Exposition, du 14 au 19. Se présenter chez M. Popovitch.

A VENDRE 2 cuves, une de 16 barriques et l'autre de 12. S'adresser au Bureau du Journal.

Dernière heure

Le problème tchécoslovaque

De Berlin. — A la suite d'actes de violences commis par la police de Prague contre les députés heinleinistes, les pourparlers entre la Tchécoslovaquie et les Sudètes ont été interrompus. On estime, toutefois, que les négociations pourront reprendre aujourd'hui ou demain au plus tard.

⁂

En Espagne

De Londres. — Le « Financial Times » se fait l'écho de rumeurs selon lesquelles le général Franco pourrait prochainement céder le pouvoir à un homme politique modéré, partisan de la médiation. Un certain mécontentement se serait manifesté dans les rangs nationalistes, en raison de la perspective d'une nouvelle campagne d'hiver.

⁂

Le port de Marseille est réquisitionné

De Marseille. — La réquisition du port de Marseille a pris effet aujourd'hui. Les ouvriers dockers seront mobilisés sur place et soumis à la loi visant l'organisation de la nation en temps de guerre. En outre, 900 travailleurs français du port de Marseille ont été touchés par des ordres individuels. Jeudi matin, tous les ouvriers ont repris le travail. Il n'y a eu aucun incident.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Pierre BRO ; Monsieur Maurice BRO et Madame ; Monsieur Pierre BRO ; Monsieur Charles BRO et Madame ; Mesdemoiselles Hélène et Georgette BRO remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leurs marques de sympathie à l'occasion du décès de

Mlle Ida ANGLARÈS

PARFUMERIE

LA MIEUX ASSORTIE

LA MOINS CHÈRE

EAU DE COLOGNE EN RECLAME

Le litre réel, 70° ..... **28** »
Le litre réel, 80° ..... **31** »
Le litre réel, 90° ..... **35** »

Tous Parfums. Quantité limitée
Maison POPOVITCH, 4, rue Foch
Spécialiste renommé d'Indéfrisable
Téléphone 170

On demande pour Paris

à partir du mois d'octobre

mère, très bonne cuisinière, **bonne à tout faire,** et fille, **femme de chambre,** même débutante, sachant coudre, ou deux sœurs pour assurer le même service. *Très sérieuses références exigées.*

S'adresser au « Journal du Lot » qui transmettra.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 54

ARLETTE ET SON OMBRE

par MAX DU VEUZIT

Mais il ajouta cette réflexion extraordinaire qui augmenta le trouble de son invitée :

— Rien de tel que les émotions pour aviver l'appétit ! Ne dit-on pas couramment qu'elles creusent ?

Pourquoi ressentait-il le besoin de faire de pareilles remarques ?

La jeune femme, qui commençait à se calmer, fut à nouveau toute retournée, si bien qu'elle se demanda si, pendant qu'il en était temps encore, elle ne devrait pas chercher un motif pour le quitter et rejoindre Paris ?

Justement, la gare était là, près du château... Il lui suffisait d'un peu d'audace pour se mettre en sécurité.

Mais, lorsqu'elle était sous l'emprise du feu des prunelles de M. Pierre, Arlette ne discutait pas avec celui-ci ! Et la pauvrette n'osa pas se dérober quand il l'invita à se rendre avec lui dans le restaurant.

Il se montra d'ailleurs, pendant le déjeuner, homme du monde accompli, malgré les sous-entendus qu'il avait laissés percer jusque-là.

Il insista même pour qu'elle composât le menu.

— Choisissez tout ce qui vous plaira... Je désire que vous conserviez un bon souvenir de ce premier repas pris en commun.

L'intention était louable, mais, malgré de sincères efforts pour mettre un peu plus de cordialité dans leur entretien, il y parvint très mal. En effet, involontairement, sous l'empire de quelque ténébreux souci, il demeurait songeur durant de longs moments.

De son côté, Arlette était gênée par tout ce qu'elle devinait d'apprêté et d'équivoque dans l'attitude de son compagnon. Très effarouchée, comme une oiselle prise au piège, elle ne savait plus quelle contenance tenir. Elle mangea du bout des lèvres et, en même temps, inquiète de son mutisme, elle l'examinait à la dérobée, épiant ses moindres gestes d'un regard en dessous et apeuré.

Quel bizarre tête-à-tête !

Leur conversation, décousue et banale, ne fit qu'accroître les distances, au lieu de rapprocher les esprits et les cœurs. Il y avait malaise alors que l'un et l'autre souhaitaient peut-être détente et apaisement.

— Ma présence ne vous déride pas comme vous l'espériez, osa remarquer Arlette, comme le repas finissait.

Ce rappel à la galanterie, en quelque sorte, fit tressaillir son compagnon. Subitement, il se redressa et la regarda :

— Pardonnez-moi, s'excusa-t-il. Je viens de subir intérieurement des minutes atroces de rage et de désespérance... Je suis impardonnable, puisque j'ai pu vous laisser voir mon ennui, alors que, vous ayant invitée, j'aurais dû tout surmonter pour vous entourer de gaîté.

Mais, indulgemment, Arlette secoua la tête :

— Non, fit-elle doucement, c'est moi qui aurais dû plus tôt vous arracher à vos pensées... Ne m'avez-vous pas dit que ma présence vous était nécessaire pour rompre l'encerclement des choses démoralisantes ?... Je viens, tout simplement, de faillir au programme que j'avais accepté.

Il plongea ses yeux dans les prunelles brillantes levées vers lui ; sa gorge en devint sèche quand il les vit chavirer dans les siennes.

— Vous êtes gentille, petite fille, balbutia-t-il en allongeant sa main par-dessus la table pour aller emprisonner ses doigts menus. Trop gentille, même ! car je ne sais pas m'évader de vos charmes alors qu'il me faudrait aller droit devant moi, sans faiblesse et sans distraction.

Et, après un silence où ses pensées se cristallisèrent sous une forme plus concrète, il ajouta :

— La haine rend l'homme fort et décidé ; elle le mène droit à son but et supprime toute hésitation. Malheur à celui qui s'attendrit et discute avec lui-même ; il n'est plus qu'un vaincu sans possibilité d'action...

Gravement, Arlette s'efforçait de suivre sa pensée en donnant aux mots leurs vraies significations. Quand il cessa de parler, elle secoua lentement la tête.

— La haine amoindrit l'individu, protesta-t-elle doucement. Elle le maintient dans ses instincts primitifs et égoïstes, en le ramenant au niveau de la bête. Seuls, la générosité et le pardon donnent satisfaction, car ils élèvent l'âme au-dessus des passions.

M. Pierre tressaillit et regarda l'enfant pâlotte qui énonçait si simplement d'aussi lourdes vérités. Comment des mots si graves pouvaient-ils naître dans tant de fragilité ?

— Il y a des haines sacrées, essaya-t-il d'expliquer.

Mais Arlette eut, de nouveau, un geste de dénégation :

— Non, rectifia-t-elle, sans élever la voix. Aucune haine ne peut être auréolée d'idéal ! Dites qu'il y a des *tâches sacrées*, des tâches pénibles, des tâches douloureuses qu'il faut remplir quelquefois en se montrant implacable et en se meurtrissant soi-même... Ces tâches-là ennoblissent l'homme quand il sait être juste et pitoyable...

Un silence tomba. M. Pierre, le front baissé, réfléchissait. Bientôt, il releva la tête :

— Vous avez raison, convint-il. On doit poursuivre sa tâche, quoi qu'il en coûte...

Et, au bout d'un instant :

— J'accomplirai la mienne, fit-il plus bas, avec un soupir.

Puis changeant de ton :

— Voici fini notre déjeuner ! Foin de tous nos soucis !... Allons nous promener.

La jeune femme se leva.

— Oui, allons, répéta-t-elle. Et à demain les affaires sérieuses, puisqu'on ne peut pas s'en évader !

Déjà il l'entraînait vers le grand parc aux frondaisons lumineuses.

Il faisait un temps splendide ; le soleil mettait de grandes taches claires dans les sous-bois, et la merveilleuse forêt aux arbres centenaires attirait les promeneurs. Le jeune homme guida sa compagne vers ce coin paisible. Longeant le château historique sans paraître le voir, ils avancèrent un peu dans les jardins.

— Allons jusqu'à la Croix de Noailles, proposa le garçon. Nous ferons une belle promenade en plein bois... à moins que vous ne préfériez aller vers l'école des filles d'officiers...

Mais une vague peur saisit Arlette... Une peur sans raison, qu'elle n'aurait su expliquer mais qu'elle ressentait tout de même.

La pensée d'être seule, sous ces arbres, avec ce compagnon énigmatique qu'elle craignait et supportait tout à la fois, lui donna la force de répondre négativement.

— Non ! non ! Je n'aime pas les sous-bois.

Elle s'écarta vivement et elle revint avec précipitation vers la terrasse, comme si l'homme qui la suivait prenait figure, à ses yeux, de malfaiteur dangereux prêt à accomplir un geste homicide.

Arrivée vers la balustrade qui sépare le terre-plein des pentes rapides descendant vers la Seine, Arlette éprouva cette sensation physique que doit ressentir celui qui, sur le point de se noyer, saisit une bouée salvatrice enfin à portée de sa main ! Un soupir de soulagement lui échappa, tant elle fut heureuse de rencontrer ce rebord de pierre. Elle s'y accouda pour se sentir plus sûre encore, face au large, face à Paris, face à la banlieue parisienne, devant un spectacle splendide qui s'étend sur des centaines de communes, jusqu'à l'horizon.

Et, pour achever de vaincre sa peur ridicule, elle se mit à parler avec volubilité :

— Quel magnifique panorama !... Ces vieux arbres gigantesques... et ces échappées vers le lointain !... Comme c'est beau !... Ah !... qu'est-ce que l'on aperçoit, ici, à gauche ?... Et là, plus à droite ?...

Elle questionnait sans même attendre les réponses, sautillant comme les petits oiseaux de la forêt, non de branche en branche, mais d'objet en objet. Et son doigt désignait, l'un après l'autre, les quatre points cardinaux.

(à suivre).

BRABANTS G. F. Neufs vendus avec garantie moitié prix de Fabrique, Catalogue et Références gratis. Office de la Motoculture à TROYES (Aube).

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : J. ANDRIEU.

FOIRE DU PIN A AGEN
(19 septembre 1938)

La Société Nationale des Chemins de fer français délivrera, ce jour, pour Agen au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de :

Marmande à Montauban, Penne à Tonneins, Castillonnès à Villeneuve-sur-Lot, Le Buisson à Auch, Cahors à Monsempron-Libos, Condom à Port-Sainte-Marie, des billets spéciaux d'aller et retour, en 3 classe, à demi-tarif, avec minimum de perception de 5 francs pour les adultes et de 3 fr. pour les enfants de 4 à 10 ans. Valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

Avant de partir pour Paris
notez l'adresse de

l'Agence Havas

62, *RUE DE RICHELIEU, PARIS*

vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Viennent de paraître :

« GEORGE VI »

par Hector BOLITHO

M. Hector Bolitho a écrit sur la Famille royale plusieurs ouvrages « autorisés » qui sont devenus célèbres dans le monde entier, puisque le chiffre de vente de certains s'est élevé à 200.000 exemplaires.

A Windsor, M. Bolitho n'a pas seulement l'occasion de consulter les documents privés et de fouiller dans les archives : il est en rapport direct avec les membres de la Famille royale. Il suit jour par jour l'évolution d'Edouard, prince de Galles et de son plus jeune frère, le duc d'York. Il recueille les confidences de leurs familiers. L'histoire dont il sera le chroniqueur se déroule sous ses yeux. Ses biographies d'Edouard VIII et de George VI sont en même temps le récit d'un témoin et l'étude d'un historien.

La biographie du roi George VI jusqu'à la date de son couronnement vaut donc par son exactitude.

Un volume in-12 avec nombreuses photographies. Prix : 22 francs. Editions Stock, 6, rue Casimir-Delavigne, Paris, 6e.

« LA BRETAGNE INCONNUE »

par Madeleine DESROSEAUX

La Bretagne inconnue !... Il y a donc une Bretagne inconnue ?

Oui, il existe, loin des centres de tourisme et des pays catalogués, une Bretagne pittoresque et colorée que les étrangers ne soupçonnent pas et que nombre de Bretons ignorent. Elle est comme l'edelweis qui ne fleurit pas sur les sentiers battus. Comme l'immortelle des neiges, elle a besoin pour s'épanouir d'être protégée par Notre-Dame de la solitude.

Pour la bien voir, il faut aller à elle avec des yeux avertis. L'auteur s'est borné à la Bretagne bretonnante qui comprend tout le Finistère et la plus grande partie du Morbihan et des Côtes-du-Nord, car c'est la seule qui soit vraiment bretonne.

Un volume in-12, broché de 271 pages. Prix : 18 fr. Editions Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

Nouvelles augmentations sur les chemins de fer

Par une note affichée dans les gares, les usagers sont informés que les tarifs voyageurs des chemins de fer comportent, à partir du 8 août 1938, la perception de frais de gare et de contrôle.

Les nouvelles augmentations sont les suivantes : 0 fr. 25 lorsque le parcours est compris entre 6 et 25 km. inclus ; 0 fr. 50 de 26 à 50 km. ; 1 fr. de 51 à 100 km. ; 2 fr. de 101 à 200 km. ; 3 fr. de 201 à 300 km. ; 4 fr. de 301 à 400 km. ; 5 fr. au-dessus de 400 km.

Industriels, commerçants, agriculteurs, particuliers, pour vos envois jusqu'à 50 kilos, utilisez le tarif des petits colis. Ils sont livrés gratuitement à domicile dans toutes les localités où fonctionne un service de factage.

Trois tarifs sont à votre disposition : Tarif à vitesse unique ; Tarif des colis agricoles ; Tarif des colis express.

Notez que P.O.-Midi *vient d'ouvrir au Service des Petits Colis les haltes de :* Aubas, Baladou, Douelle, Payrignac, Périgueux-St-Georges, Siran.

Les gares P.O.-Midi tiennent à votre disposition le barème qui vous intéresse.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

SERVICE D'ÉTÉ, 15 MAI 1938

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. (1)	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	8 15	10 15	»	20 15	21 45	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	—	10 28	»	20 25	21 59	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	12 56	15 29	»	0 36	2 36	5 10	»
LIMOGES départ.	»	»	12 59	15 43	»	0 40	2 47	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	14 21	17 03	»	1 56	4 3	7 20	»
BRIVE... départ.	8 14	12 28	14 27	17 9	18 3	2 1	4 18	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	13 4	—	—	18 34	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 12	13 36	—	17 46	18 52	—	4 58	8 12	»
CAZOULES.....	9 19	13 43	—	—	18 58	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	13 48	—	—	19 2	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 33	13 57	—	—	19 10	—	—	—	»
Nozac.....	9 42	14 6	—	—	19 18	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 55	14 19	—	18 8	19 27	—	5 23	8 36	»
Saint-Clair.....	10 4	14 28	—	—	19 35	—	—	—	»
Dégagnac	10 14	14 38	—	—	19 44	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	14 48	—	—	19 53	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	14 58	—	—	20 2	—	—	—	»
Espère.....	10 42	15 6	—	—	20 9	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 51	15 15	16 06	18 43	20 18	3 32	6 »	9 13	»
CAHORS départ .	11 45	17 25	16 10	18 47	»	3 36	6 4	9 18	7 48
Sept-Ponts.....	11 56	17 36	—	—	»	—	—	—	7 53
Cieurac	12 11	17 51	—	—	»	—	—	—	8 2
Lalbenque.....	12 18	17 58	—	—	»	—	—	9 42	8 8
Caussade.....	12 46	18 31	—	19 27	»	—	6 45	10 3	8 30
MONTAUBAN arr.	13 17	19 4	17 10	19 47	»	4 30	7 4	10 23	8 55
TOULOUSE.. arr.	14 07	»	17 58	20 35	»	5 11	7 45	11 25	9 56

(1) Du 8 Juillet au 17 Septembre ; les 23-24 Septembre.

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. (2) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. (3) 1re 2e, 2e cl.	Autorails	RAPIDE	OMNIB.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. (4)	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	3 58	8 25	8 35	9 33	13 25	—	15 50	17 20	21 5	22 50	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	9 9	9 17	10 50	14 6	—	16 35	18 12	21 46	23 31	0 »
Caussade.....	6 50	9 27	9 35	11 15	—	—	17 16	18 34	22 4	—	—
Lalbenque.....	7 26	—	—	11 40	—	—	17 56	18 57	—	—	—
Cieurac	7 34	—	—	11 45	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 44	—	—	11 54	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	10 1	10 9	11 59	14 58	—	18 20	19 14	22 40	0 20	0 52
CAHORS... dép.	8 13	10 5	10 13	12 »	15 2	13 35	»	19 19	22 44	0 24	0 56
Espère.....	8 27	—	—		—	13 45	»	19 30	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 40	—	—		—	14 »	»	19 41	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—		—	14 14	»	19 53	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—		—	14 22	»	20 »	—	—	—
Saint-Clair.....	9 10	—	—		—	14 31	»	20 8	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	10 43	10 51		—	14 42	»	20 18	23 24	—	—
Nozac.....	9 30	—	—		—	14 49	»	20 25	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 38	—	—		—	14 57	»	20 33	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—		—	15 3	»	20 39	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—		—	15 9	»	20 45	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	11 3	11 11		—	15 18	»	20 56	23 45	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—		—	15 46	»	21 22	—	—	—
BRIVE.... arr.	10 57	11 38	11 49		16 33	16 11	»	21 47	0 23	1 54	2 24
BRIVE.... dép.	»	11 44	11 56		16 39	—	»	»	0 29	2 »	2 30
LIMOGES . arr.	»	13 8	13 20		18 5	—	»	»	1 49	—	3 47
LIMOGES . dép.	»	13 15	13 35		18 14	—	»	»	2 2	3 21	3 50
PARIS.. (A.) arr.	»	17 53	18 52		23 23	—	»	»	6 43	8 32	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»	18 5	19 4		23 35	—	»	»	6 55	8 43	8 50

Continue sur Libos et Agen

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) Du 8 Juillet au 4 Octobre 1938.
(3) Du 15 Mai au 7 Juillet inclus et du 5 Octobre au 14 Mai 1939.
(4) Ce train a lieu entre Toulouse et Brive tous les jours, du 17 Juin 1938 au 3 Octobre 1938.

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

		Autorails	MARCH.-VOY.	Autorails
MONTAUBAN.....	»	10 50	14 6	16 35
CAHORS.....	»	11 59	14 58	18 20
CAHORS.....	7 3	12 »	15 51	18 50
Mercuès.....	7 16	12 9	16 10	18 59
Douelle (*Arrêt*).....	7 20	12 *a* 12	16 17	19 *a* 2
Parnac.....	7 29	12 17	16 28	19 7
Luzech.....	7 35	12 22	16 36	19 12
Pont de Castelfranc.	»	12 *a* 28	»	19 *a* 18
Castelfranc.....	7 45	12 30	16 50	19 21
Prayssac (*Arrêt*).....	7 49	12 33	16 56	19 24
Puy-l'Evêque.....	7 56	12 39	17 6	19 30
Duravel	8 3	12 45	17 16	19 35
Soturac-Touzac	8 10	12 50	17 26	19 41
Fumel.....	8 20	12 59	17 40	19 49
LIBOS.....	8 25	13 2	17 46	19 52
AGEN.....		14 6		

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

	Autorails		Autorails	
PENNE	6 26		13 30	
LIBOS... dép.....	6 43	9 15	13 52	18 14
Fumel.....	6 46	9 23	13 55	18 21
Soturac-Touzac	6 54	9 37	14 3	18 32
Duravel	7 »	9 47	14 9	18 39
Puy-l'Evêque.....	7 5	9 57	14 14	18 46
Prayssac (*Arrêt*).....	7 11	10 10	14 20	18 55
Castelfranc.....	7 14	10 17	14 23	19 »
Pont de Castelfranc.	7 *a* 17	»	14 *a* 25	»
Luzech.....	7 24	10 38	14 32	19 12
Parnac.....	7 29	10 51	14 37	19 21
Douelle (*Arrêt*).....	7 *a* 33	11 »	14 *a* 41	19 26
Mercuès.....	7 38	11 8	14 45	19 32
CAHORS.....	7 47	11 26	14 54	19 45
CAHORS.....	7 48	11 45	17 25	»
MONTAUBAN.....	8 55	13 17	19 4	»

De CAHORS à CAPDENAC

CAHORS.....	8 2	10 14	16 44	19 20
Cabessut.....	8 11	10 25	16 55	19 31
Arcambal.....	8 20	10 41	17 4	19 42
Vers.....	8 28	10 59	17 12	19 51
Saint-Géry.....	8 35	11 14	17 17	19 57
Conduché.....	8 46	11 43	17 28	20 10
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 53	17 34	20 17
St-Martin-Labouval..	8 59	12 17	17 41	20 29
Calvignac.....	9 5	12 27	17 47	20 37
Cajarc.....	9 16	12 44	17 59	20 52
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	18 8	21 3
Toirac.....	9 33		18 16	21 13
Lamadeleine.....	9 44		18 27	21 26
CAPDENAC.....	9 55		18 38	21 38

De CAPDENAC à CAHORS

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 37	»
Lamadeleine.....	7 23	12 5	19 47	»
Toirac.....	7 34	12 19	19 56	»
Montbrun.....	7 42	12 30	20 3	»
Cajarc.....	7 52	12 45	20 13	»
Calvignac.....	8 2	12 58	20 22	»
St-Martin-Labouval..	8 9	13 7	20 28	»
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 17	20 35	»
Conduché.....	8 23	13 25	20 41	»
Saint-Géry.....	8 38	13 41	20 53	»
Vers.....	8 43	13 48	20 58	»
Arcambal.....	8 50	13 59	21 5	»
Cabessut.....	8 59	14 14	21 14	»
CAHORS.....	9 6	14 23	21 21	»

a. — Ce signe désigne un arrêt facultatif. (Pour descendre, demander l'arrêt au chef de train ; pour monter, s'adresser au personnel du point d'arrêt ou à défaut faire signe au conducteur).

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

	(1)				EXP.
St-Denis-près-Martel.	4 50	9 15	14 44	17 58	18 43
Vayrac.....	4 58	9 23	14 50	18 4	18 48
Bétaille (*arrêt*).....	5 3	9 28	14 54	18 9	—
Puybrun.....	5 11	9 36	15 2	18 15	18 56
Bretenoux-Biars....	5 20	9 44	15 10	18 24	19 3
Port-de-Gagnac.....	5 26	9 50	15 16	18 31	—
Laval-de-Cère	5 34	9 58	15 23	18 39	19 14
Lamativie	5 53	10 15	15 40	18 56	19 28
Siran (*arrêt*).....	6 7	10 30	15 54	19 10	—
La Roquebrou.....	6 25	10 43	16 5	19 22	19 52
AURILLAC.. arrivée.	7 13	11 20	16 40	19 58	20 24

(1) A lieu du 1er Juillet au 26 Septembre.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

(2)

AURILLAC.. départ.	5 55	6 30	10 40	17 17	21 30
La Roquebrou.....	6 21	7 11	11 18	17 55	22 7
Siran (*arrêt*).....	—	7 22	11 29	18 6	—
Lamativie	6 43	7 36	11 43	18 21	22 31
Laval-de-Cère	6 56	7 51	11 58	18 40	22 46
Port-de-Gagnac.....	—	7 58	12 5	18 48	—
Bretenoux-Biars	7 8	8 13	12 19	19 6	23 3
Puybrun.....	7 15	8 20	12 26	19 13	23 11
Bétaille (*arrêt*).....	—	8 27	12 33	19 21	—
Vayrac	7 24	8 36	12 38	19 27	23 21
St-Denis-près-Martel.	7 29	8 43	12 44	19 34	23 28

(2) Du 1er Juillet au 26 Septembre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

					EXP.	Périodique jour de foire
Le Buisson. dép.	»	7 33	10 37	17 11		
Sarlat..... dép.	6 40	9 40	12 »	17 47	17 58	19 30
Cazoulès.....	7 34	10 34	12 36	18 12	19 07	20 24
Souillac.....	7 50	10 50	12 46	18 17	19 18	20 40
	8 »	11 30	13 47	18 17		
Le Pigeon.....	8 18	11 48	14 »	18 25	»	»
Baladou . Arrêt.	8 26	11 56	14 4	—	»	»
Martel.....	8 34	12 04	14 11	18 34	»	»
St-Denis-p.-Mar .	8 50	12 20	14 19	18 42	»	»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 36	—	—	9 10	13 »	16 40
Martel.....	7 39	—	—	9 26	13 13	16 56
Baladou.....	—	—	—	9 34	13 19	17 04
Le Pigeon.....	7 47	—	—	9 42	13 22	17 12
	7 55	—	—	9 59	13 31	17 30
Souillac.....	7 56	6 15	8 20	11 20	13 45	18 »
Cazoulès.....	8 1	6 23	8 36	11 36	13 52	18 16
Sarlat.....	8 27	7 31	9 30	12 30	14 28	19 10
		5 30				
Le Buisson. ar.	9 01	6 14	—	—	15 48	—

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 21	16 55		»
Carsac.....	8 37	17 11		»
Grolejac.....	8 42	17 16		»
St-Cirq-Madelon.....	8 53	17 27		»
Payrignac (arr.).....	9 3	17 37		»
GOURDON.....	9 16	17 50		»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	7 »	15 »	»
Payrignac (arr.).....	7 13	15 13	»
St-Cirq-Madelon.....	7 23	15 23	»
Grolejac.....	7 34	15 34	»
Carsac.....	7 39	15 39	»
SARLAT	7 52	15 52	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	19 45	
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	23 23	
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	23 43	
FIGEAC.....	2 45	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	23 54	
Le Pournel.....	—	7 50	11 42	»	14 24	20 3	—	
Assier.....	3 35	8 1	11 54	»	14 33	20 13	0 16	
Flaujac (halte)...	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21		
Gramat.....	5 7	8 23	12 18	»	14 54	20 34	0 34	
Rocamadour	5 19	8 35	12 28	»	15 7	20 45	0 44	
Montvalent.....	5 36	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—	
St-Denis-p.-Martel arr.	5 47	8 58	12 51	»	15 33	21 7	1 3	
St-Denis-p.-Martel dép.	5 58	9 6	13 1	»	15 43	21 15	1 7	
Quatre-Routes....	6 9	9 16	13 11	»	15 52	21 25	—	
Turenne.....	6 21	9 26	13 21	»	16 2	21 34	—	
BRIVE..... ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	1 39	
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 30	8 43	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

		(Orsay)	(Orsay)			
PARIS (Aust.) d.	21 8	22 50	»	7 25	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 47	8 19	»	14 3	17 13	18 16	»
Turenne.....	4 8	8 44	»	14 23	17 34	18 52	»
Quatre-Routes....	4 16	8 53	»	14 31	17 42	19 3	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 23	9 »	»	14 38	17 49	19 15	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 29	9 8	»	14 42	17 53	19 39	»
Montvalent.....	—	9 19	»	—	18 4	19 57	»
Rocamadour	4 56	9 37	»	15 6	18 20	20 46	»
Gramat.....	5 8	9 50	»	15 16	18 31	21 7	»
Flaujac (halte)...	—	10 3	»	—	18 43	»	»
Assier.....	5 27	10 13	»	15 34	18 53	21 42	»
Le Pournel.....	—	10 22	»	—	19 2	»	»
FIGEAC..... dép.	5 52	10 44	»	15 56	19 19	22 13	»
CAPDENAC ar.	6 1	10 53	»	16 5	19 28	22 26	»
CAPDENAC d..	6 27	11 20	»	16 14	19 43	»	»
TOULOUSE	9 56	15 28	»	19 13	23 29	»	»